

**RECUEIL**

**des**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**du**

**S . M . A . N . M .**

**(Syndicat Mixte Association Maison  
de la Normandie et de la Manche à Jersey)**

**Le vendredi 17 février 2012**

**ST LO**

**N° 45**

**PV**

**N° 004 du 01/09/2011**



S . M . A . N . M .

\* \* \*

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical du 17/02/2012**

Nombre de membres	Nombre de présents
12	7

Le comité syndical mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011 à dix heures trente, à la salle Maria Ritchie Room au Jersey Arts Center à St Hélier, dûment convoqué le 19 août 2011 par Mme Anne Marie COUSIN, présidente du S.M.A.N.M., conformément à l'article L 2121.17 du Code général des collectivités territoriales, dans les conditions prévues par l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1994.

Le comité syndical s'est réuni sous la présidence de M. Patrice PILLET, en qualité de Vice président du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche.

**Etaient présents :**

Mme Marie-Pierre FAUVEL, M. Michel LAURENT, M. Patrice PILLET, M. Jacques THOUVENOT,  
M. Erick BEAUFILS, M. Alain CIVILISE, M. Christian LEMARCHAND.

**Étaient excusés:**

Mme Rolande BRECY, Mme Anne-Marie COUSIN, Mme Sylvie DELAUNAY et Mme Josiane TOMASETTO, M. Jean-Karl DESCHAMPS, M. Gérard COULON, M. Jean-Marc JULIENNE,  
M. Jean-Marc LEFRANC, M. Michel LOUISET, M. Dieudonné RENAUX, M. André ROUXEL,  
M. Stéphane TRAVERT, M. Stéphane TREHET, M. Alain TOURRET et M. Jérôme VIRLOUVET.

**Assistaient également à la réunion, sans voix délibérative :**

Melle LEROY, Melle OLIVIER, Mme GERMAIN SMANM  
Mme BERTHET-MAILLARD, M. FOLLOT Conseil régional de Basse-Normandie  
M. MOTTE Conseil général de la Manche  
M. MARLIER-RIQUIER Comptable assignataire du SMANM

**Secrétaire de séance :**

Madame Marie-Pierre FAUVEL.

Le quorum est atteint, M. Patrice PILLET ouvre la séance à 10h35 et propose de passer à l'étude des rapports suivants inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 19 mai 2011 ;
2. Rapport 2011 - 007 Rapport d'activité – 1<sup>er</sup> semestre 2011 ;
3. Rapport 2011 - 008 Indemnité de conseil ;
4. Rapport 2011 - 009 Poste de secrétaire – assistante ;
5. Rapport 2011 - 010 Renouvellement du contrat de la directrice.

#### **1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 19 mai 2011**

M. Patrice PILLET propose d'approuver le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2011.

Aucune observation particulière n'étant soulevée, le procès-verbal de la réunion du 19 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

#### **2. Rapport 2011- 007 Rapport d'activité – 1<sup>er</sup> semestre 2011**

Mlle Aurélie LEROY présente le rapport d'activité de la Maison de la Normandie et de la Manche. Les thèmes présentés sont :

- ❖ Le tourisme
- ❖ L'Institutionnel
- ❖ Les échanges sportifs
- ❖ La culture :

M. Patrice PILLET demande s'il existe une réelle politique culturelle venant des Etats de Jersey et de Guernesey (échanges culturels).

Mlle Aurélie LEROY répond que ce n'est pas le cas et que les organismes culturels des îles, tel que « Jersey Heritage » mettent en place leur propre agenda et organisent des événements avec les moyens dont ils disposent.

#### ❖ L'éducation :

M. Jacques THOUVENOT demande si un appel à projet sur la visioconférence a été lancé côté Manche afin de savoir quels sont les collèges qui seraient mis en relation avec les sept collèges à Jersey.

M. Thierry MOTTE répond qu'un appel d'offre a été lancé. Les collèges ont jusqu'à fin décembre 2011 pour être équipés, pour former les professeurs et pour répondre à l'appel d'offres.

Mlle Aurélie LEROY informe les membres présents que les membres du service éducatif de la Manche se rendraient à Jersey le 28 septembre 2011 pour rencontrer ceux du service éducatif de Jersey.

M. Michel LAURENT demande ce qu'il en était de Guernesey à propos de la visioconférence et si les problèmes techniques qu'ils avaient rencontrés jusqu'ici, étaient résolus à présent.

M. Erick BEAUFILS informe que, lors d'une rencontre la semaine précédente, Guernesey avait annoncé que les problèmes techniques étaient quasiment résolus.

Mlle Aurélie LEROY explique qu'il est important de se concentrer dans un premier temps sur Jersey et de faire en sorte que les échanges en visioconférence se déroulent correctement avant d'inclure Guernesey dans ces échanges. Dans un second temps, elle se rendra aussi souvent que nécessaire à Guernesey pour favoriser la mise en place de ces échanges.

**M. Erick BEAUFILS** précise qu'il existe des aides financières en fonction des motivations des collèges et de leurs équipes enseignantes. Il souligne que le plus important pour la mise en place de ce type d'échanges est de faire se rencontrer les personnes concernées ce qui permet de mettre en place des projets concrets et d'accélérer leur mise en place.

**M. Christian MARLIER-RIQUIER** souhaite savoir le nombre de collèges à Jersey et à Guernesey

**Melle Aurélie LEROY** explique qu'il existe 9 « secondary schools » à Jersey (enfants de 11 à 16 ans), 5 écoles publiques, 2 écoles semi-publiques et 2 écoles privées. A Guernesey, il existe 7 collèges et/ou lycées.

#### ❖ L'information/Communication

**Melle Aurélie LEROY** souhaite écrire un article sur la ligne de Fret Huelin Renouf dans le magazine « Reflets » (magazine de la région Basse - Normandie).

**Mme Noémie BERTHET-MAILLARD** fait savoir que le magazine ne peut pas faire de promotion directe mais qu'il était possible d'inclure la ligne dans le cadre d'un article sur le port de Cherbourg, par exemple. Un contact de la rédaction « Reflets » sera adressé prochainement à la Maison de la Normandie et de la Manche.

#### ❖ Le développement économique

**Monsieur THOUVENOT** s'interroge sur le recyclage du plastique par la SPEN servant à recouvrir les pommes de terre de Jersey. S'il est identique aux bâches d'ensilage des agriculteurs de la Manche (recyclées dans Le Puy de Dôme), il serait intéressant de pouvoir fournir ce contact aux Jersiais.

**Mme Noémie BERTHET-MAILLARD** demande si un suivi a été mis en place suite à l'ouverture de la ligne Huelin Renouf.

**Melle Aurélie LEROY** explique que 3 réunions interentreprises avaient été organisées. Depuis différents contrats ont été signés. Huelin Renouf transporte désormais des palettes alimentaires régulièrement. De plus, de nouvelles réunions sont prévues à Jersey au mois d'avril 2012.

**Mme Noémie BERTHET-MAILLARD** souhaite obtenir des données plus précises sur le fonctionnement de la ligne, telles que les quantités transportées, les types de produits, etc., de manière à en informer les élus du Conseil Régional de Basse-Normandie.

**M. Erick BEAUFILS** ajoute que pour des raisons de confidentialité, il sera uniquement possible d'obtenir un tonnage général par les douanes, le nom des entreprises étant confidentiel.

**M. Christian LEMARCHAND** souligne l'apport essentiel de la Maison de la Normandie concernant l'ouverture de cette ligne et l'organisation des réunions qui ont suivi. La Maison de la Normandie offre un point d'appui sur Jersey et permet de combler le « manque de transport » lié aux difficultés « naturelles » rencontrées par la Normandie. En effet, contrairement à la Bretagne et à Condor Ferries, la Normandie ne bénéficie pas d'un port en eaux profondes et les transports sont donc plus complexes à mettre en place.

**M. Erick BEAUFILS** explique qu'il faudra plus de temps (environ 4 à 5 ans) pour que la ligne vers Cherbourg devienne pérenne et que les entreprises osent changer de transporteurs.

❖ **Veille/suivi**

**M. Christian MARLIER-RIQUIER** pose la question de savoir si mai et juin sont toujours les mois où la fréquentation du bureau est la plus importante.

**Melle Aurélie LEROY** confirme les tendances d'une année sur l'autre. (mai, juin et début juillet sont les périodes où le bureau accueille le plus de visiteurs).

Le comité syndical approuve à l'unanimité le rapport d'activité établi par la directrice du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche.

**Rapport 2011-008 – INDEMNITE DE CONSEIL**

Le comité après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, d'octroyer l'indemnité de conseil à Monsieur le payeur départemental telle qu'elle existe actuellement.

M. Christian MARLIER-RIQUIER ayant quitté la salle à l'examen du rapport.

**Rapport 2011- 009 POSTE SECRETAIRE - ASSISTANTE**

**M. Patrice PILLET** rappelle que le contrat de l'assistante se termine le 31/12/2011. Une déclaration d'ouverture de poste au centre de gestion de la Manche va être ouverte. Une proposition de renouvellement de son contrat va être proposée à Melle Julia OLIVIER jusqu'au 31/12/2012.

Le rapport 2011 – 009 est adopté à l'unanimité.

Melle Julia OLIVER ayant quitté la salle à l'examen du rapport.

**Rapport 2011- 010 Recondution du contrat CDD en CDI de la directrice**

**M. Patrice PILLET** expose que la loi du 26 juillet 2005 prévoit que la durée maximale de contrats à durée déterminée successifs ne peut excéder six ans. Au-delà, le contrat ne peut être reconduit que par disposition expresse et pour une durée indéterminée.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide de reconduire le contrat de la directrice en contrat CDI, sur la base de rémunération de l'indice brut 515 de la Fonction Publique et des éléments de rémunération suivants : une indemnité de résidence, une indemnité de langue et l'attribution d'un logement de fonction par nécessité absolue de service.

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Melle Aurélie LEROY ayant quitté la salle à l'examen du rapport.

## QUESTIONS DIVERSES

### Réorganisation du temps de travail de la Maison de la Normandie

**M. Patrice PILLET** lit le rapport. Cette nouvelle réorganisation prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2012 avec accord préalable de la commission technique paritaire du centre de gestion de la Manche.

Le comité syndical décide de supprimer l'ouverture du bureau le samedi matin en haute saison soit :

- ❖ Une durée légale de 35h réparties du Lundi au Vendredi de **9h15 à 17h** (avec 1h d'interruption pour déjeuner).

Pour des raisons de transparence, les horaires d'ouverture du bureau resteront inchangés la semaine soit :

- ❖ Horaires d'ouverture au public du lundi au vendredi de **9h30 à 17h**.

Les heures de représentations de la directrice sont de plus en plus importantes, il est prévu de comptabiliser ses heures et de les analyser pour l'exercice 2012.

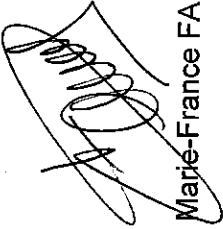
Le comité syndical va soumettre au prochain comité technique paritaire la proposition de modification de l'organisation du temps de travail. Après avis du centre de gestion, le rapport sera présenté au prochain comité syndical courant février 2012.

### Mise à disposition gratuite du bureau au Consul

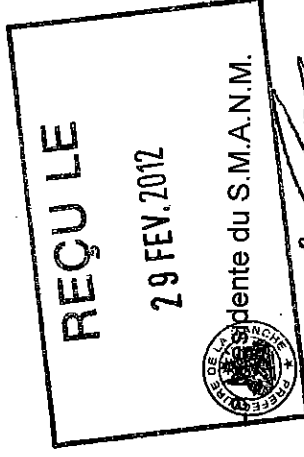
L'examen du dossier proposé par M. Patrice PILLET sera reporté au prochain comité syndical avec des modifications tel que l'ajout d'une clause concernant la séparation à l'amiable en cas de déménagement de la Maison de la Normandie.  
Un rapport sera présenté au prochain comité après vérification auprès des instances juridiques des deux parties.

La séance a été levée à 12h30.

La secrétaire de séance



Mme Marie-France FAUVEL



*A.F.* S.M.A.N.M.

Maison de la Normandie/Manche à  
Jersey - Siege :

Maison du département

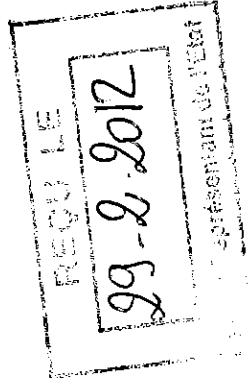
Mme Anne-MARIE CAUSTIN 02.33.05.96.37

-----


Comité syndical du 17 février 2012

Compte tenu des éléments fournis,

Aucune observation n'étant formulé, le procès verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2011 est approuvé à l'unanimité



Délibéré à Saint lô, le 17 février 2012  
Pour extrait certifié conforme,  
La présidente,

  
A.M.M.  
Union Intercommunale de la Normandie-Manche à  
Jersey - Siège :  
3001 du département  
ST LO 02.33.05.96.37

Anne Marie COUSIN